



ENTENTES DE PARTENARIAT



Le Secteur des minéraux et des métaux de Ressources naturelles Canada favorise la participation des collectivités autochtones aux activités de l'industrie minière partout au Canada en partageant l'information sur les meilleures pratiques pour les Autochtones et l'industrie.

La mine de diamant Diavik

Le projet

La mine de diamant Diavik (Diavik) est une coentreprise non constituée en société qui appartient aux sociétés Diavik Diamond Mines (2012) Inc. (exploitée par Rio Tinto) et Dominion Diamond Diavik Limited Partnership, qui ont toutes deux leur siège social à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette mine se trouve à 300 kilomètres au nord-est de Yellowknife et consiste en trois cheminées kimberlitiques. La mine est située dans une île de 20 kilomètres carrés sous les eaux du lac de Gras. La mine a été mise en chantier en 2000 et la production commerciale de diamants bruts y a commencé en janvier 2003. Les activités d'exploitation minière devraient se poursuivre au-delà de 2020.

Ententes signées

En 1999, la société Diavik a conclu une entente de surveillance socioéconomique avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en vue d'officialiser son engagement d'offrir des programmes de formation, d'emploi, de bourses d'études et des possibilités d'affaires aux peuples autochtones locaux. Cette entente a été ratifiée en vertu d'ententes de participation individuelles conclues avec chacun des cinq groupes autochtones signataires, soit le gouvernement tlicho (auparavant le Conseil des Dogrib signataires du traité n° 11), la Première nation des Yellowknives Dénés, l'Alliance métis North Slave, l'Association inuite de Kitikmeot et la Première nation des Dénés de Lutsel K'e.



Emploi et formation

Jusqu'à la fin de l'année 2013, la société Diavik a employé 997 travailleurs, dont 485 résidaient dans les Territoires du Nord-Ouest ou dans la région de West Kitikmeot, au Nunavut. De ces 485 habitants du Nord, 171 sont des Autochtones du Nord. Pour accroître sa main-d'œuvre autochtone, l'entreprise Diavik a adopté en 2004, une stratégie d'embauche pour le peuple autochtone qui met l'accent sur des initiatives visant l'initiation au travail, le recrutement, la fidélisation des employés et leur perfectionnement.

Cette stratégie a permis à la société Diavik d'exploiter un centre d'apprentissage en milieu de travail, au site de la mine, et de coordonner l'élaboration de programmes de formation et d'apprentissage. Depuis 2003, un total de 35 apprentis ont terminé avec

succès leur programme d'apprentissage à la mine Diavik et ont obtenu leur certificat de compagnon du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. En 2010, l'entreprise Diavik s'est engagée à ajouter 86 nouvelles formations en apprentissage d'ici 2020 et actuellement, le programme soutient 27 apprentis, dont 14 sont autochtones.

La société Diavik appuie le programme national normalisé de certification du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (RHIM) depuis son introduction en 2011 en servant de site d'essai. Depuis, 96 employés ont obtenu des certificats de mineurs de fond, de minéralurgistes et de formateurs en milieu de travail. Les services de formation au site minier aident les mineurs de fond à satisfaire aux exigences de l'accréditation et les appuient dans cette démarche.

De plus, l'entreprise Diavik a mis au point le programme de formation au leadership pour les peuples autochtones, qui repose sur ses compétences en leadership et jumelle les participants à un gestionnaire qui sert de mentor. Le programme s'articule autour du programme d'accréditation en gestion appliquée du Southern Alberta Institute of Technology et se donne au collège Aurora à Yellowknife.

Développement économique et des entreprises

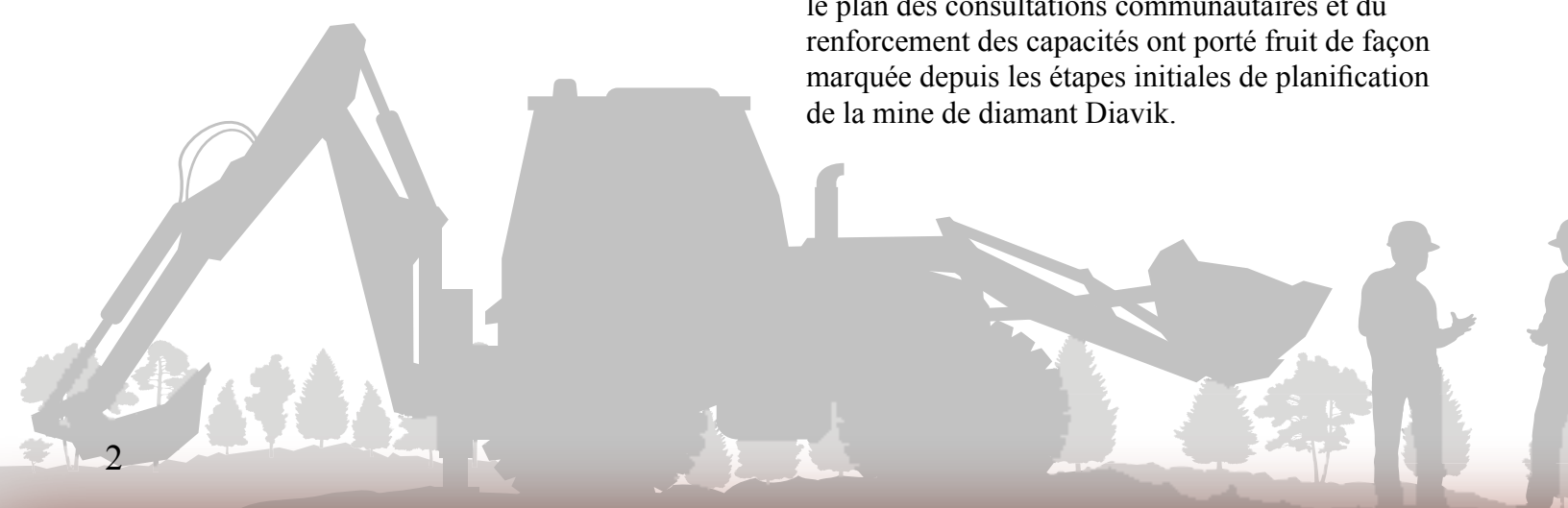
La société Diavik reconnaît qu'elle a un rôle important à jouer dans la création de nouvelles possibilités d'affaires à long terme qui peuvent mener à une hausse des capacités du milieu local des affaires. Elle a donc signé avec des entreprises autochtones et du Nord, des contrats de travail à

long terme qui lui fournissent plus d'un tiers de sa main-d'œuvre. L'entreprise Diavik travaille en étroite collaboration avec des sociétés appartenant à des Autochtones afin de les aider à renforcer leurs capacités de façon à pouvoir mieux saisir d'éventuelles occasions d'affaires dans l'avenir. Les dépenses en capital et les dépenses de construction et de fonctionnement de la société ont atteint 6 milliards de dollars de janvier 2000 à juin 2013. De cette somme, un montant de 4,3 milliards de dollars a été dépensé par l'entremise d'entreprises du Nord, et un montant de 2,3 milliards de dollars a profité à des entreprises autochtones.

L'entreprise Diavik, désignée quatre fois parmi les meilleurs employeurs au Canada, a été reconnue en 2011 pour l'excellence de ses relations avec les Autochtones et s'est vu attribuer de nouveau la prestigieuse distinction Or du Programme des relations autochtones progressistes établi par le Conseil canadien pour le commerce autochtone.

Investissement communautaire

Les investissements de l'entreprise Diavik sur le plan des consultations communautaires et du renforcement des capacités ont porté fruit de façon marquée depuis les étapes initiales de planification de la mine de diamant Diavik.



La société a lancé des programmes de sensibilisation culturelle, de bien-être des collectivités et de mieux-être des employés. Elle a œuvré en étroite collaboration avec chacune des cinq parties à l'entente de participation avec les peuples autochtones lorsqu'elle a élaboré ces programmes afin que les questions liées aux projets sur la culture et le mieux-être des employés et des collectivités soient abordées d'une façon utile et adaptée. Par exemple, le programme de sensibilisation culturelle a été conçu par quatre professeurs autochtones du Nord bien connus. Il comprend des ateliers sur les différences culturelles et de sensibilisation aux problèmes de drogue et d'alcool, des visites de mines pour les aînés, les femmes et les étudiants autochtones, et de vastes programmes de relations avec les collectivités, notamment des dons en argent et des bourses d'études.

Chaque année, l'entreprise Diavik investit 5 millions de dollars dans les collectivités locales dans le cadre de commandites, de bourses d'études et d'autres initiatives communautaires. Jusqu'en 2013, plus de 1 500 personnes des Territoires du Nord-Ouest et de la région de West Kitikmeot, au Nunavut, ont reçu plus de 2 millions de dollars en bourses d'études. En 2012, la société Diavik, en partenariat avec la Yellowknife Community Foundation, a annoncé un fonds de bourses d'études de 25 000 dollars. En 2013, un montant additionnel de 35 000 dollars fut ajouté à ces fonds.

Protection de l'environnement

L'entreprise Diavik a signé un accord en matière d'environnement avec des groupes autochtones locaux et les gouvernements fédéral et territorial. Conclu en mars 2000, cet accord officialise les engagements de la société dans le domaine de la protection de l'environnement, établit les besoins en matière de garantie de la restauration du site, assure la transparence pour les collectivités locales

et leur donne la possibilité d'exercer une surveillance. L'entreprise Diavik exécute des programmes de gestion adaptative et des programmes de prévention sur mesure afin de protéger le milieu environnant. Le système de gestion de l'environnement comprend la protection du caribou et des autres espèces sauvages ainsi que de l'eau et de l'habitat du poisson. La société Diavik a créé le Conseil consultatif de surveillance environnementale (Environmental Monitoring Advisory Board) qui réunit des représentants de groupes des Premières nations intéressés par la mine et des représentants des gouvernements et de l'entreprise Diavik.

La société Diavik et la construction d'un parc éolien

La société Diavik exploite aujourd'hui l'équipement d'énergie hybride de couplage éolien-diesel le plus important à l'échelle planétaire, ce qui fait de l'entreprise un chef de file mondial en matière d'énergie renouvelable dans les régions froides.

Après plusieurs années d'études des ressources d'énergies renouvelables, de planification et d'études de faisabilité, l'entreprise Diavik a terminé la construction du premier parc éolien de grande taille dans les Territoires du Nord-Ouest. Quatre éoliennes de 2,3 mégawatts ont été construites en 2012, ce qui représente une capacité de 9,2 mégawatts. Le parc éolien, qui a atteint une production de puissance maximale de 52 p. 100 (la moitié des besoins en énergie de la mine), a commencé à alimenter le réseau de la mine le 28 septembre 2012.

L'exploitation du parc éolien a entraîné au cours de la première année une réduction de la consommation de diesel de 3,8 millions de litres. Le taux de pénétration moyen d'électricité est de 7 p. 100 et l'objectif à atteindre est de 10 p. 100. Le premier hiver a posé quelques défis, notamment l'accumulation de givre sur les pales de rotor et la lubrification et le fonctionnement de l'équipement électronique par





un froid extrême. Ces défis ont été relevés et le parc éolien est en bonne voie d'atteindre son objectif de production de 10 p. 100. Les éoliennes ont été conçues pour fonctionner à des températures pouvant atteindre -40 °C. Avant la mise en service des éoliennes, la société Diavik dépendait uniquement du carburant diesel pour répondre à tous ses besoins en énergie. On prévoit également une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'environ 12 000 tonnes, soit 6 p. 100 des émissions. En diversifiant le panier d'énergies à la mine, l'entreprise Diavik écarte certains risques associés à la dépendance au carburant diesel qui peut être transporté uniquement par la route d'hiver recréée chaque année.

La voie de l'avenir

La société Diavik vise à devenir le plus important producteur de diamants au Canada, à mettre en place pour les générations à venir des pratiques responsables en matière de sécurité, d'environnement et de perfectionnement des employés, et à léguer des avantages durables aux collectivités.

En septembre 2012, avec la fin de l'exploitation de mines à ciel ouvert, l'entreprise Diavik a achevé avec succès et en toute sécurité sa transition vers l'exploitation d'une mine entièrement souterraine. Dans le cadre de ses investissements dans l'exploitation de sa mine souterraine, la société Diavik offre une formation en milieu de travail, des emplois et des avantages commerciaux qui s'échelonnent jusqu'en 2020 et peut-être même

au-delà. La transition a commencé en 2007 avec l'annonce du financement pour la construction d'une mine souterraine par les propriétaires de Rio Tinto et de la Dominion Diamond Corporation.

L'investissement total pour la construction de la mine souterraine s'élevait à environ 800 millions de dollars. La construction nécessitait le creusage de plusieurs kilomètres de galeries, le forage de puits de sauvetage, l'installation de systèmes de ventilation et d'assèchement, et l'aménagement d'aires d'entretien. Les travaux connexes au niveau du sol comprenaient la construction d'installations de remblai et d'une infrastructure visant à doubler la capacité de production d'énergie et de traitement des eaux. En 2013, première année complète de production de la mine Diavik à titre de mine souterraine, presque 2 millions de tonnes de minerai ont été extraites dont 7,2 millions de carats de diamants bruts ont été produits.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2014

N° de cat. M34-20/1-2014F-PDF (En ligne)
ISBN 978-0-660-21715-4

Also available in English under the title:
Partnership Agreements: Diavik Diamond Mine

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à droitdauteur.copyright@rncan-nrcan.gc.ca.